

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité



AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité**

Avis public est donné de ce qui suit :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **Lundi 25 juillet 2022 à 19 h 00.**

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Résolution entente intermunicipale transport collectif et adapté.
3. Présentation du projet, avis de motion et dépôt de règlement # 2022-333.
4. Résolution d'appui C.P.TA.Q.
5. Période de questions.
6. Levée ou ajournement de la séance.

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 18^{ième} jour de juillet deux mille vingt-deux.

Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice- générale / greffière-trésorière